

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 54 (1956)

Heft: 9

Artikel: A la direction du cadastre d Canton de Vaud

Autor: L.H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

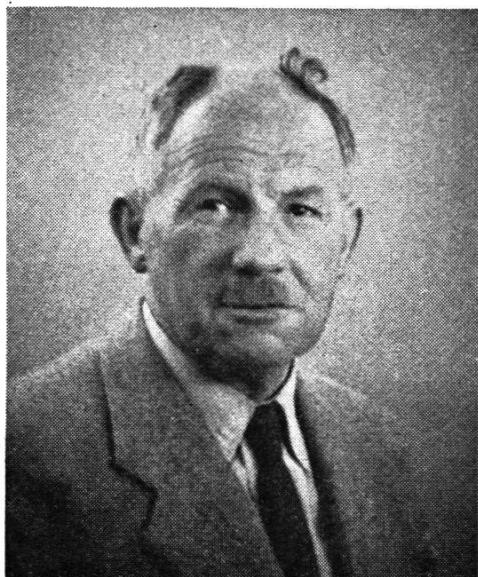
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

160 und 161 dieser Zeitschrift sind zum Teil kaum leserlich. Wir bringen daher auf den Seiten 284 und 285 dieser Nummer bessere Reproduktionen eines anderen Planes. Da wir seinerzeit im Inhaltsverzeichnis auf diese Ersatzfiguren verweisen werden, haben wir davon abgesehen, sie so zu plazieren, daß sie mit dem wiederholten Text der Seiten 159 und 162 an Stelle der Seiten 159 bis 162 eingebunden werden könnten.

A la direction du cadastre du Canton de Vaud



A l'occasion de la démission regrettée de M. Georges Chenuz, pour raison de santé, de ses fonctions de directeur du cadastre vaudois, nous avons publié un article dans la Nouvelle Revue de Lausanne et dans la Feuille d'Avis de Lausanne dont on trouvera ci-après des extraits. Nous nous référerons également à ce qui a été écrit, lors de la nomination de M. Chenuz, à pages 20 à 22 du numéro 1 de janvier 1950 de la présente Revue.

M. Georges Chenuz entra au service de l'Etat le 3 janvier 1935 comme sous-directeur du cadastre, poste transformé plus tard en celui d'adjoint. Il se révéla d'emblée un excellent collaborateur auquel furent confiées entre autres tâches celles de l'organisation de la conservation de la triangulation de IV^e ordre dans le canton, de la vérification et de la conservation des mensurations parcellaires ainsi que de l'élaboration des instructions et tarif à l'intention des géomètres-conservateurs. Il prit une part active à l'établissement des prescriptions en matière d'estimation fiscale des immeubles, assura la coordination de ces estimations dans le canton et présida la commission des installations techniques chargée de l'estimation des réseaux d'eau des communes ainsi que celle des grandes exploitations techniques et industrielles. Il est délégué fédéral pour les questions relatives aux frontières territoriales.

Georges Chenuz se fit apprécier par ses connaissances techniques approfondies résultant d'une longue pratique professionnelle et par son sens avisé des affaires.

En sa qualité de directeur du cadastre, à partir du premier janvier 1950, M. Chenuz fut essentiellement chargé de la mensuration cadastrale et du registre foncier, deux activités intimement liées qui forment ce que nous appelons le «cadastre».

Chef de cet important service, le directeur Chenuz fit preuve de compétence et de fermeté, sachant toujours défendre les principes favorables au développement du cadastre dans le canton. Dans ce domaine, nous devons à M. Chenuz de belles réalisations: la réorganisation de la reproduction des plans d'ensemble à l'échelle du 1:10000 sur la base de la nouvelle carte fédérale au 1:25000 par le procédé de la gravure sur verre, dont les sept premières feuilles, intéressant la région de Morges, sont déjà publiées, et, tout récemment, la photographie sur microfilms pour la conservation des documents cadastraux et leur mise à jour.

Le directeur Chenuz s'interessa aussi au registre foncier; il en étudia les différents éléments dans le but de chercher à simplifier les opérations de ce registre. Les estimations fiscales des immeubles rentrant également dans les attributions de la direction du cadastre, Georges Chenuz présida la revision de ces estimations ordonnées en 1951.

Nous pourrions citer encore bien d'autres activités auxquelles M. Chenuz a attaché son nom et laissé son empreinte de technicien avisé.

En souhaitant à M. Georges Chenuz une retraite bien méritée, nous formons les vœux les meilleurs pour le rétablissement de sa santé.

Le 31 juillet 1956, le Département des finances avait convié le personnel de la direction du cadastre, les présidents de la Société vaudoise des géomètres officiels, de la Société vaudoise des conservateurs du registre foncier et le prédecesseur de M. Chenuz pour prendre congé de ce fidèle et dévoué serviteur. M. le conseiller d'Etat Sollberger, chef du département, exprima à M. le directeur Chenuz la reconnaissance du gouvernement pour sa grande activité au cours de vingt et un ans passés au service de l'Etat de Vaud. Des souvenirs lui ont été remis de la part du Conseil d'Etat et de la direction du cadastre. Lors de cette manifestation d'adieu, à laquelle Mme Chenuz était associée et où elle reçut une gerbe de fleurs, des témoignages de gratitude et de sympathie furent apportés à ce distingué fonctionnaire, M. Chenuz, qui remercia avec émotion.

Ls H.

SVVK • S. S. M. A. F.

Verzeichnis der Mitglieder des Zentralvorstandes

Liste des membres du comité central

Präsident	Deluz Pierre, géomètre officiel, Croix-Rouge 3, Lausanne. Telephon (Büro) (021) 22 74 71
Vizepräsident Vice-président	Joos Georg, dipl. Ing., Davos-Platz Telephon (Büro) (083) 3 59 62
Sekretär Secrétaire	Kummer Walter, Grundbuchgeometer, Spitalackerstraße 60, Bern. Telephon (Büro) (031) 2 96 24 / 2 49 42.
Kassier Caissier	Wild Fritz, Stadtgeometer, Ackersteinstr. 46, Zürich 49 Telephon (Büro) (051) 25 02 10 / 27 14 10
Protokollführer Rédacteur du protocole	Rahm Rudolf, Grundbuchgeometer, Aarauer Straße 45, Olten. Telephon (Büro) (062) 5 20 43
Chefredaktor der Zeitschrift Rédacteur en chef de la revue	Prof. Dr. h.c. C. F. Bäschlin, Ing., Dammstr. 25, Zollikon. Telephon (051) 24 90 53.